

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/11/2024 - B2024/060594 - 2014 B 04483 - 803 887 389 - A.R RENOV

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 11/07/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	1 936	1 936				
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	1 936	1 936				
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	18 500		18 500	34,45	21 450	35,40
Autres créances	2 483		2 483	4,62	686	1,13
Valeurs mobilières de placement	60		60	0,11	60	0,10
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	32 659		32 659	60,82	38 390	63,37
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	53 701		53 701	100,00	60 585	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	55 637	1 936	53 701	100,00	60 585	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	1,86	1 000	1,65
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,19	100	0,17
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	32 422	60,38	33 232	54,85
Résultat de l'exercice	-1 974	-3,67	5 229	8,63
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	31 548	58,75	39 561	65,30
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 731	3,22	1 998	3,30
Autres dettes	20 423	38,03	19 026	31,40
Produits constatés d'avance				
DETTES	22 153	41,25	21 024	34,70
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	53 701	100,00	60 585	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 11/07/2024

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens															
Production vendue services				167 234		100,00		175 044		100,00		-7 810		-4,45	
Chiffres d'Affaires Nets				167 234		100,00		175 044		100,00		-7 810		-4,45	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues															
Autres produits				15		0,01		265		0,15		-250		-94,33	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				167 249		100,01		175 309		100,15		-8 060		-4,59	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements				6 717		4,02		1 246		0,71		5 471		439,09	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				63 635		38,05		79 145		45,21		-15 510		-19,59	
Impôts, taxes et versements assimilés				2 496		1,49		2 093		1,20		403		19,25	
Rémunérations du personnel				69 189		41,37		54 534		31,15		14 655		26,87	
Charges sociales				27 181		16,25		25 043		14,31		2 138		8,54	
Dotations aux amortissements															
Dotations aux provisions															
Autres charges				5		0,00		21		0,01		-16		-76,18	
Total des charges d'exploitation				169 223		101,19		162 082		92,60		7 141		4,41	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-1 974		-1,17		13 227		7,56		-15 201		-114,91	
Produits financiers				0		0,00		0		0,00					
Produits exceptionnels								67		0,04		-67		-100,00	
Charges financières															
Charges exceptionnelles								6 072		3,47		-6 072		-100,00	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				-1 974		-1,17		7 223		4,13		-9 197		-127,32	
Participation des salariés															
Impôts sur les bénéfices								1 994		1,14		-1 994		-100,00	
Total des Produits				167 249		100,01		175 377		100,19		-8 128		-4,62	
Total des Charges				169 223		101,19		170 147		97,20		-924		-0,53	
RÉSULTAT NET				-1 974		-1,17		5 229		2,99		-7 203		-137,74	
Perte								Bénéfice							
Dont Crédit-bail mobilier															
Dont Crédit-bail immobilier															

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/07/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	1 936	1 936				
218200 Matériel de transport	1 295		1 295	2,41	1 295	2,14
218300 Matériel de bureau et informatique	641		641	1,19	641	1,06
281820 AMORT MAT TRANSPORTS		1 295	-1 295	-2,40	-1 295	-2,13
281830 AMORT MAT BUREAU ET INFO		641	-641	-1,18	-641	-1,05
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	1 936	1 936				
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	18 500		18 500	34,45	21 450	35,40
411000 Clients divers	18 500		18 500	34,45	21 450	35,40
Autres créances	2 483		2 483	4,62	686	1,13
444000 Etat impôt sur les bénéfices	499		499	0,93		
445665 TVA DEDUCTIBLE A 20%	650		650	1,21	157	0,26
445670 Crédit de tva à reporter	1 093		1 093	2,04	281	0,46
445860 TVA EN ATTENDE DEDUCTIBLE	241		241	0,45		
445864 Tva en attente deductible 19.6%					247	0,41
Valeurs mobilières de placement	60		60	0,11	60	0,10
503000 Actions	60		60	0,11	60	0,10
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	32 659		32 659	60,82	38 390	63,37
512000 Banque	32 659		32 659	60,82	38 390	63,37
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	53 701		53 701	100,00	60 585	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	55 637	1 936	53 701	100,00	60 585	100,00

BILAN SIMPLIFIÉ

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/07/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	1,86	1 000	1,65
101000 Capital	1 000	1,86	1 000	1,65
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,19	100	0,17
106100 Réserve légale	100	0,19	100	0,17
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	32 422	60,38	33 232	54,85
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	32 422	60,38	33 232	54,85
Résultat de l'exercice	-1 974	-3,67	5 229	8,63
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	31 548	58,75	39 561	65,30
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 731	3,22	1 998	3,30
401000 Fournisseurs divers	287	0,53	514	0,85
408100 Fournisseurs	1 444	2,69	1 484	2,45
Autres dettes	20 423	38,03	19 026	31,40
421000 Personnel : rémunérations dues	1 790	3,33	982	1,62
431000 Sécurité sociale	2 336	4,35	1 903	3,14
437200 RADIANCE GROUPE H.	272	0,51		
437300 PRO BTP	13 766	25,63	13 740	22,68
437500 CAISSE DE CONGES PAYES BTP	981	1,83	315	0,52
444000 Etat impôt sur les bénéfices			1 994	3,29
447000 Autres impôts, tax. et vers. assim	1 039	1,83		
448600 Autres charges à payer	159	0,30	49	0,08
455110 C/C AMMOUR	78	0,15	42	0,07
Produits constatés d'avance				
DETTES	22 153	41,25	21 024	34,70
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	53 701	100,00	60 585	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/07/2024

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens															
Production vendue services				167 234		100,00		175 044		100,00		-7 810		-4,45	
706100 PRESTATIONS SERVICES AUTOLIQUE				167 234		100,00		160 250		91,55		6 984		4,36	
706200 PRESTATIONS SERVICES A 20%								14 794		8,45		-14 794		-100,00	
Chiffres d'Affaires Nets				167 234		100,00		175 044		100,00		-7 810		-4,45	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues															
Autres produits				15		0,01		265		0,15		-250		-94,33	
758000 Produits divers gestion courante				15		0,01		3		0,00		12		400,00	
791000 Transferts de charges d'expl.								262		0,15		-262		-100,00	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				167 249		100,01		175 309		100,15		-8 060		-4,59	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements				6 717		4,02		1 246		0,71		5 471		439,09	
602200 Fournitures consommables				6 717		4,02		1 246		0,71		5 471		439,09	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				63 635		38,05		79 145		45,21		-15 510		-19,59	
606200 GAZOIL				2 304		1,38		5 029		2,87		-2 725		-54,18	
606300 Fourmit. entretien & petit equip.				1 324		0,79		3 463		1,98		-2 139		-61,76	
611000 Sous-traitance generale				37 503		22,43		51 725		29,55		-14 222		-27,49	
615520 ENTRETIEN MAT TRANSPORTS				3 241		1,94		1 640		0,94		1 601		97,62	
616100 Multirisques				1 945		1,16		1 802		1,03		143		7,94	
616300 Assurance-transport				1 386		0,83		1 284		0,73		102		7,94	
616410 ASSURANCE PRET PROF				17		0,01		18		0,01		-1		-5,55	
622600 Honoraires				3 385		2,02		3 375		1,93		10		0,30	
622610 HONORAIRE SOCIAL				834		0,50		648		0,37		186		28,70	
622620 HORAIRE JURIDIQUE				410		0,25		400		0,23		10		2,50	
622700 Frais d'actes et de contentieux				57		0,03		51		0,03		6		11,76	
625100 Voyages et déplacements								20		0,01		-20		-100,00	
625110 PEAGE & PARKING				593		0,35		543		0,31		50		9,21	
625710 RESTO				9 124		5,46		7 545		4,31		1 579		20,93	
626000 Frais postaux et de télécomm.				307		0,18		110		0,06		197		179,09	
626100 TELEPHONE PORTABLE				662		0,40		1 090		0,62		-428		-39,26	
627000 Services bancaires et assim.				533		0,32		401		0,23		132		32,92	
628000 Divers				10		0,01						10		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés				2 496		1,49		2 093		1,20		403		19,25	
631200 Taxe d'apprentissage				471		0,28		370		0,21		101		27,30	
631300 Part. employ. a form. prof. cont.				981		0,59		724		0,41		257		35,50	
635110 COTIS. CFE				1 045		0,62		998		0,57		47		4,71	
Rémunérations du personnel				69 189		41,37		54 534		31,15		14 655		26,87	
641100 Salaires appointements				66 447		39,73		52 305		29,88		14 142		27,04	
641400 Indemnités et avantages divers				2 742		1,64		2 229		1,27		513		23,01	
Charges sociales				27 181		16,25		25 043		14,31		2 138		8,54	
645100 Cotisations urssaf				16 676		9,97		13 141		7,51		3 535		26,90	
645200 Cotisations aux mutuelles				3 243		1,94		6 198		3,54		-2 955		-47,67	
645320 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET				2 555		1,53		1 999		1,14		556		27,81	
645500 COTIS CONGES PAYES BTP				4 706		2,81		3 705		2,12		1 001		27,02	
Dotations aux amortissements															
Dotations aux provisions															
Autres charges				5		0,00		21		0,01		-16		-76,18	
658000 Charges diverses gestion courante				5		0,00		21		0,01		-16		-76,18	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/07/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges d'exploitation	169 223	162 082	7 141	4,41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 974	13 227	-15 201	-114,91
Produits financiers	0	0	0,00	
Produits exceptionnels		67	0,04	-67
772000 Produits sur exercices antérieurs		67	0,04	-67
Charges financières				
Charges exceptionnelles		6 072	3,47	-6 072
671200 Penalites amendes fisc. & penales		115	0,07	-115
672000 Charges sur exercices antérieurs		5 957	3,40	-5 957
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	-1 974	7 223	-9 197	-127,32
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices		1 994	1,14	-1 994
695000 Impots sur les benefices		1 994	1,14	-1 994
Total des Produits	167 249	175 377	-8 128	-4,62
Total des Charges	169 223	170 147	-924	-0,53
RÉSULTAT NET	-1 974	5 229	-7 203	-137,74
	<i>Perte</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 53 701,02 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 974,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/03/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/07/2024

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 936

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 936			1 936
Immobilisations financières				
TOTAL	1 936			1 936

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 936

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 936			1 936
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 936			1 936

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	1 295	1 295	0	1 ans
Materiel de bureau et informatique	641	0	641	Non amortiss.
TOTAL	1 936	1 295	641	

3.2 - Etat des créances = 20 982

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	20 982	20 982	
TOTAL	20 982	20 982	

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/07/2024

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 22 153

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	78	78		
Fournisseurs	1 731	1 731		
Dettes fiscales & sociales	20 344	20 344		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 153	22 153		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 603

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 444
Dettes fiscales & sociales	159
Autres dettes	
TOTAL	1 603

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 167 234**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	167 234	100,00 %
TOTAL	167 234	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers	1	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	2	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 1 603

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 444
Fournisseurs(408100)	1 444
Dettes fiscales et sociales :	159
Autres charges a payer(448600)	159
TOTAL	1 603

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euro

Edité le 11/07/2024

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	167 234	175 044	159 550	198 820	158 730
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-1 974	7 223	-25 439	17 995	-14 995
c) Impôt sur les bénéfices		1 994		1 778	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-1 974	5 229	-25 439	16 217	-14 995
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 974	5 229	-25 439	15 074	-15 146
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-20	52	-254	162	-150
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-20	52	-254	151	-151
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	2				
b) Montant de la masse salariale	69 189	54 534	49 639	59 397	55 564
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	27 181	25 043	23 408	26 158	24 859

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 11/07/2024

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ESSOR CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.R RENOV,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	53 701
Chiffre d'affaires hors taxes	167 234
Résultat net de l'exercice (perte)	-1 974

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ESSOR CONSEILS
Fait à LYON le 28/03/2024

Désignation de l'entreprise <u>A.R. RENOV</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Adresse de l'entreprise <u>45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>0</td><td>3</td><td>8</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr></table>										8	0	3	8	8	7	3	8	9	0	0	0	1	0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
8	0	3	8	8	7	3	8	9	0	0	0	1	0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
<table><tr><td colspan="6"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td><td colspan="4"><u>13</u><u>1</u><u>1</u><u>2</u><u>2</u><u>0</u><u>2</u><u>3</u></td></tr><tr><td colspan="6">ACTIF</td><td colspan="2">Brut 1</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="2">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilitisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilitisations corporelles *</td><td>028</td><td>1 936</td><td>030</td><td>1 936</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilitisations financières * (1)</td><td>040</td><td></td><td>042</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>1 936</td><td>048</td><td>1 936</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>18 500</td><td>070</td><td></td><td></td><td>18 500</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td>2 483</td><td>074</td><td></td><td></td><td>2 483</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td>60</td><td>082</td><td></td><td></td><td>60</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>32 659</td><td>086</td><td></td><td></td><td>32 659</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>53 701</td><td>098</td><td></td><td></td><td>53 701</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I+II)</td><td>110</td><td>55 637</td><td>112</td><td>1 936</td><td></td><td>53 701</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="6">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td>1 000</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td>100</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td>32 422</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td>(1 974)</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Total I</td><td>142</td><td></td><td>31 548</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="7">DETTES (4)</td><td colspan="6">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td>1 731</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)</td><td>169</td><td></td><td>20 344</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Comptes courants d'associés</td><td>173</td><td></td><td>78</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Autres dettes</td><td>175</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Total III</td><td>176</td><td></td><td>22 153</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td>53 701</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																		Exercice N clos le		<u>13</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>3</u>				ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012						Autres *		014		016						Immobilitisations corporelles *		028	1 936	030	1 936						Immobilitisations financières * (1)		040		042							Total I (5)		044	1 936	048	1 936						ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						Marchandises *		060		062						Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	18 500	070			18 500			Autres * (3)		072	2 483	074			2 483			Valeurs mobilières de placement		080	60	082			60				Disponibilités		084	32 659	086			32 659				Charges constatées d'avance *		092		094							Total II		096	53 701	098			53 701				Total général (I+II)		110	55 637	112	1 936		53 701				PASSIF												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120		1 000			Écarts de réévaluation						124					Réserve légale						126		100			Réserves réglementées *						130					Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131					Report à nouveau						134		32 422			Résultat de l'exercice						136		(1 974)			Subventions d'investissement						137					Provisions réglementées						140					Total I						142		31 548			Provisions pour risques et charges						Total II	154					DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164					Fournisseurs et comptes rattachés *						166		1 731			Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)						169		20 344			Comptes courants d'associés						173		78			Autres dettes						175					Produits constatés d'avance						174					Total III						176		22 153			Total général (I + II + III)						180		53 701			RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			
						Exercice N clos le		<u>13</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>3</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Autres *		014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Immobilitisations corporelles *		028	1 936	030	1 936																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Immobilitisations financières * (1)		040		042																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Total I (5)		044	1 936	048	1 936																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Marchandises *		060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	18 500	070			18 500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		Autres * (3)		072	2 483	074			2 483																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Valeurs mobilières de placement		080	60	082			60																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Disponibilités		084	32 659	086			32 659																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total II		096	53 701	098			53 701																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Total général (I+II)		110	55 637	112	1 936		53 701																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120		1 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Écarts de réévaluation						124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Réserve légale						126		100																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Réserves réglementées *						130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Report à nouveau						134		32 422																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Résultat de l'exercice						136		(1 974)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Subventions d'investissement						137																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Provisions réglementées						140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Total I						142		31 548																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Provisions pour risques et charges						Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166		1 731																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)						169		20 344																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Comptes courants d'associés						173		78																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Autres dettes						175																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Produits constatés d'avance						174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Total III						176		22 153																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général (I + II + III)						180		53 701																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A. R. RENOV		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 13/11/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			Services *		217		218	167 234
			Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222		
	Production stockée *					224		
	Production immobilisée *					226		
	Subventions d'exploitations reçues					230	15	
	Autres produits					232	167 249	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
Variation de stocks (marchandises) *						236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	6 717	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
Autres charges externes * :		{		dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :		242	63 635	
Impôts, taxes et versements assimilés		{		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243 1 045	244	2 496	
Rémunérations du personnel *						250	69 189	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	27 181	
Dotations aux amortissements *						254		
		dont amortissement du fonds de commerces			255			
Dotations aux provisions						256		
Autres charges		{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260	262	5	
Total des charges d'exploitation (II)						264	169 223	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(1 974)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)		{		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347 348	300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(1 974)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	1 974	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sixies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duzeis A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 duzeis A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duzeis B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 duzeis C)	647				
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 duzeis D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duzeis F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 duzeis G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	354	1 974	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables *		40 529 dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	372	1 974		

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A . R RENOV

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	1 295	462		464		466	1 295	
	Autres immobilisations corporelles	470	641	472		474		476	641	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	1 936	492		494		496	1 936	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	1 295	552		554		556	1 295
	Autres immobilisations corporelles	560	641	562		564		566	641
TOTAL		570	1 936	572		574		576	1 936

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤				
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A . R RENOV						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705					
Terrains	710	715					
Constructions	720	725					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745					
Matériel de transport	750	755					
Autres immobilisations corporelles	760	765					
TOTAL	770	775					
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	40 529				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis					
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984	40 529				
Déficits de l'exercice		960	1 974				
Total des déficits restant à reporter		970	42 503				
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	2 605
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:A. R. RENOV.....										Néant ☐ *					
Exercice ouvert le: ..01./01./2023. et clos le:31./12./2023								Données en nombre de mois		1	2				
DÉCLARATION DES EFFECTIFS															
Effectif moyen du personnel * :								376	2,00						
Dont apprentis								657							
Dont handicapés								651							
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861							
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE															
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	167 234						
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118							
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119							
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105							
TOTAL 1								106	167 234						
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	15						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143							
Subventions d'exploitation reçues								113							
Variation positive des stocks								111							
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116							
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153							
TOTAL 2								144	15						
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾															
Achats								121	10 345						
Variation négative des stocks								145							
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	60 007						
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146							
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133							
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148	5						
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128							
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135							
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150							
TOTAL 3								152	70 357						
IV - Valeur ajoutée produite															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	96 892						
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	96 892						
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)								022			Effectifs au sens de la CVAE *		023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026							
Période de référence								024	/ /		160		/ /		
Date de cessation								/ /		/ /					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.															

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 0 3 8 8 7 3 8 9

Dénomination de l'entreprise

A.R. RENOV

Adresse (voie)

45 BD GENERAL DE GAULLE

Code postal

69600

Ville

OULLINS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AMMOUR Prénom(s) Rachid
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 18/08/1975 N° Département 99 Commune ALGERIE Pays
Adresse : N° 45 Voie Bd du Général de GAULLE
Code Postal 69600 Commune OULLINS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 0 3 8 8 7 3 8 9

Dénomination de l'entreprise

A.R. RENOV

Adresse (voie)

45 BD GENERAL DE GAULLE

Code postal

69600

Ville

OULLINS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2024

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD

2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
A. R RENOV 45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS					
SIRET		8 0 3 8 8 7 3 8 9 0 0 0 1 0		Mél : cyr.tchokont@wanadoo.fr	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Travaux de plâtrerie		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit 1 974	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Repense d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octes A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé COALA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
ESSOR CONSEILS 75 Rue de L'abondance 69003 LYON Tél: 04/37/48/09/05				Tél:	
OGA/OMGA				Identité du déclarant:	
Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)				Date: 28032024 Lieu: OULLINS	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur ou certificateur conventionné :				Qualité et nom du signataire: Résident Rachid AMMOUR	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viséur ou certificateur conventionné				Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF)				Prestataire:	

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
Rachid AMMOUR Président	100						
45 Bd du Général de GAULLE 69600 OULLINS							

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	66 447	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise A.R. RENOV

du

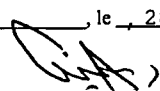
Adresse 45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	HENI Fehmi Peintre				33 F avenue YOURI GAGARINE 69500			
2	AMMOUR Rachid Conducteur de travaux				45 Bd du GENERAL DE GAULLE 69600			
3	JRAIDI Lotfi Peintre				24 rue du COLMBIER 69007			
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		9 124
Total		9 124

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2023 . . . (total col 9 + total col 10) 10	9 124	- de l'exercice . 2023 . . 10	
- de l'exercice précédent 10	7 545	- de l'exercice précédent 10	13 295
Nom et qualité du signataire Rachid AMMOUR Président		À OULLINS le 28/03/2024 Signature, 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464																											
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																														
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																														
A- Règles de droit commun																														
Charges financières nettes de l'exercice		a																												
EBITDA fiscal de l'exercice		b																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)		(c-1)																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)		(c-2)																												
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																														
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %		d																												
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %		e																												
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)		f																												
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																														
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres		g																												
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres		h																												
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																														
A- Suivi des charges financières nettes en report																														
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)		i																												
Montant des charges financières nettes en report transférées		(i bis)																												
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		(i ter)																												
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)		(i quater)																												
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice		j																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)		k																												
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)		l																												
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Stock à l'ouverture de l'exercice</th> <th>Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</th> <th>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th> <th>Stock à la clôture de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r			
Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																											
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r																														
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f) (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant																														

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

4 - RAPPORT DE GESTION

de la Gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 18 juillet 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la première situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, rien à signaler.

- Perspective d'avenir.

La société envisage améliorer son chiffre d'affaires et voire sa rentabilité.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 167 234 Euros.

- Autres produits : 15€
- Subventions d'exploitations : Néant
- Achats de marchandises : Néant
- Les comptes achat de matière et autre approvisionnement : 6 717€
- Variation de stock : Néant
- D'autres charges externes pour 63 635€

En outre et après prise en compte :

- Impôts et Taxes pour 2 496€ donc CFE : 1 045€
- Frais de personnel (charges comprises) pour 96 370€
- Dotation aux amortissements : Néant
- Autres charges : 5€

Le résultat d'exploitation fait ressortir un déficit de 1 974€ .

En fin après prise en compte :

- Les charges financières : Néant
- Les produits financiers : Néant
- Les charges exceptionnelles : Néant
- Produits exceptionnels : Néant
- Impôts sur les bénéfices : Néant

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduit par un déficit de 1 974Euros, affecté au poste au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 1 974€.

Et, conformément aux dispositions légales je vous signale que les comptes de résultats, le bilan qui sont soumis à votre approbation, ont été établis selon les normes comptables en vigueur et qu'aucun dividende n'a été mis en payement.

Les résolutions

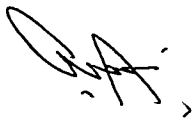
En conclusion je vais vous donner lecture des résolutions qui seront soumises à votre vote.

J'espère qu'elles auront votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus à votre gérant de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Veuillez agréer Madame, Messieurs mes considérations les meilleures

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président
Mr AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

5 - RAPPORT SPECIAL

de la Gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 18 juillet 2024

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, bonne réception du présent rapport et vous prie de bien agréer l'expression de mes considérations distinguées.

Le président
Mr AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

6 - TEXTES DE RESOLUTIONS

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUILLET 2024**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une Société à Responsabilité Limitée en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée, chacun des associés présents reconnaissant avoir eu, préalablement à ce jour, communication des différents documents sociaux nécessaires au vote des résolutions suivantes et, en conséquence, donne quitus à la gérance pour l'exécution de cette mission.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'il lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de 1 974Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 1 974Euros.

QUATRIEME RESOLUTION

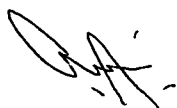
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, et prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le président

Monsieur AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

3 - PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 18 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 18 juillet 2024,
A 17 heures,

Les associés de La SASU A.R RENOV, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 parts de 10Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance au siège social 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE– 69200 VENISSIEUX.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur AMMOUR Rachid possédant 100 parts sociales soit 100%

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur AMMOUR Rachid, président- actionnaire en exercice.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée, chacun des associés présents reconnaissant avoir eu, préalablement à ce jour, communication des différents documents sociaux nécessaires au vote des résolutions suivantes et, en conséquence, donne quitus à la gérance pour l'exécution de cette mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de 1 974Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 1 974Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

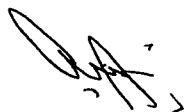
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Monsieur AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

-1-

Lettre recommandée avec AR

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2024

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra au siège social, 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE– 69200 VENISSIEUX.
le 18 juillet 2024 à 17H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion de la gérance,**
- **Examen et approbation des compte et bilan de l'exercice : 31 décembre 2023 et**
Quitus à la gérance,
- **Affectation des résultats,**
- **Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code**
de commerce et décision à cet égard,
- **Questions diverses**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Vous avez la possibilité de vous y faire représenter par un mandataire qui peut être soit un associé, soit votre conjoint ou toute autre personne munie d'un pouvoir régulier.

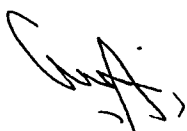
Je joins à la présente convocation les états financiers, les liasses fiscales, les rapports de gestion, et le texte des résolutions proposées de l'exercice clos au 31/12/2023 de notre société.

Conformément à l'article 56 de la loi du 24/07/1966, il vous ait possible de poser par écrit, toutes questions à la gérance et ce, à partir de la présente convocation.
Il sera répondu à toutes ces questions au cours de l'Assemblée.

Veillez agréer, Messieurs les associés, l'expression de mes salutations les meilleures.

Oullins le 01 juillet 2024

Le président
Monsieur AMMOUR Rachid

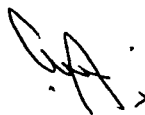


A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 77, RUE PRESIDENT SALVADOR ALLENDE – 69200 VENISSIEUX
803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2024 **2 – FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Noms, Prénoms et adresses des associés présents ou représentés	Noms, Prénoms et adresses des mandataires	Nombre de		Emargements
			parts sociales possédées	voix attachées aux actions	
1	Mr AMMOUR Rachid Actionnaire - Président 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS.		100	100	
Total			100	100	

Le président de la séance, Mr AMMOUR Rachid soussignée :

- certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 1 associé est présent ou représentés, totalisant 100 actions, ayant droit au vote et auquel sont attachées 100 voix.
- constate que, sous réserve de l'application des dispositions de l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales, aucune part n'est privée du droit de vote.

A Oullins, le 18 juillet 2024

La Présidence

